# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 9 FEVRIER 1873. 46me Année.



DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 9 FEVRIER.


## VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un terrain dans le Troisième District, borné par les rues de la Page, Broad, Washington et septième (le droit à l'occupation de la maison No. 349 rue Royale). Aussi, à 11 heures, installation de magasin au No. 43 rue Washington, entre Roussean et St. Thomas, et à 3 heures P. M., au No. 74 rue Ste. Anne, fonds de épicerie.

Par Louis Sloan & Bros., dans leur salle d'encan No 16 rue de Chartres : bottes, souliers et bloquinas, chaussures de Philadelphie.

Par Eugène Tournié, au coin des rues Peters et Conti : sucre cristallisé, vin, vermicelli, s'c.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres : Marchandises sèches et Lingerie, marchandises avariées, pendules.

ATTENTION !

☞ Nous appelons l'attention sur les ventes à l'encan qui auront lieu, demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du sheriff. Ces ventes comprennent :

Un terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, ancien faubourg St-Jean, rue de Pauer entre celles Broad et Septième, et le droit d'occupation jusqu'au 31 de 0t 1874, de la maison No. 349 de la rue Royale, entre celles St-Philippe et des Ursulines, Deuxième District.

Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

Quincaillerie. — Vente à crédit. — Voyez l'annonce d'encan de M. D. K. Morphy.

### Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

| | |
|---|---|
| 1 an | $14 |
| 6 mois | 7 |
| 3 mois | 3 50 |
| 1 mois | 1 25 |
| Prix du numéro | 5 cents. |

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner *à la semaine* avec les orteurs de l'*Abeille*.

SPECTACLES.

Dimanche, 9 Février 1873.

OPERA — La Tour de Londres, un intermède et les Diables Roses.
ACADÉMIE — Alnéin et Ilion.
VARIÉTÉS — Concert Rubinstein.
ST. CHARLES — Mega Diversion.
MUSÉE D'ANATOMIE — 40 rue St-Charles.

## Les Projets constitutionnels en France.

Nous publions, plus loin, une importante séance de la Commission des Trente, celle du 14 janvier, dans laquel « M. Thiers a pris la parole et a demandé que des modifications fussent apportées au projet de la sous-commission. On trouvera, en tête de ce compte rendu, le texte de ce projet, ainsi que celui des paragraphes dont l'addition a été demandée par la sous commission. Les dépêches que nous avons publiées hier et avant hier, donnent un grand intérêt d'actualité à ces textes et au discours de M. Thiers. Nous reproduisons ici la dernière dépêche ; nos lecteurs, en se reportant au texte du projet, verront quels sont les points sur lesquels portent les modifications apportées :

" Paris, 7. — Le comité des 30, dans sa réunion d'aujourd'hui, a commencé à s'occuper finalement, et en détail, du projet de constitution. Il a adopté le préambule et la première clause, en rejetant un amendement proposé par le président Thiers, celui-ci ayant exigé l'ajournement de la séance de l'Assemblée immédiatement après le discours du président sur quelque sujet que ce soit. La seconde clause a été votée avec un amendement donnant à l'exécutif un veto suspensif de deux mois sur les projets de loi que l'Assemblée aura adoptés.

" La 3e clause a été discutée, mais, avant la décision, la séance du comité a été levée, et la révision finale sera reprise et achevée demain."

On trouvera, dans nos dépêches du jour, le résultat de la dernière séance. Le projet, tel qu'il aura été définitivement adopté par la Commission des 30, sera présenté prochainement à l'Assemblée, où il sera discuté de nouveau. M. Thiers insistera sur les changements qu'il a demandés, mais, comme il a déjà obtenu certaines concessions, il est probable qu'il se soumettra à la décision finale de l'Assemblée et qu'il n'y aura pas de nouvelle crise gouvernementale.

Dans le discours que nous reproduisons, M. Thiers répète souvent que l'insistance qu'il apporte à réclamer certains pouvoirs pour le président n'est pas dans son intérêt, mais dans celui de son successeur, mais cette déclaration paraît singulière, lorsqu'on voit que la cause qu'il plaide est non celle d'un président quelconque, mais la sienne propre. M. Thiers est un président exceptionnel : il tient à être, à la fois, député, chef du cabinet et chef du pouvoir exécutif. C'est là une trinité de fonctions et de pouvoirs qui ne peut appartenir qu'à lui, car quel autre homme réunira la somme de connaissances et de capacités nécessaire à un pareil rôle ?

M. Thiers constate que, depuis qu'il est au pouvoir, c'est-à-dire depuis deux ans, trois ministres des finances se sont succédés, et il ajoute : "Aucun d'eux n'a pu, quels que fussent son intelligence et son dévouement, connaître tous les détails comme celui qui a suivi tout le mouvement financier et qui s'en est constamment préoccupé." *Celui*, c'est M. Thiers, bien entendu.

Eh bien ! comment ne voit-il pas qu'il y a là un état de choses anormal et dangereux qu'il importe de ne pas consacrer dans une constitution, même provisoire ?

M. Thiers, qui a déclaré avoir été, toute sa vie, partisan du gouvernement parlementaire et de la fiction constitutionnelle "le roi règne et ne gouverne pas," prétend, maintenant, comme idéal de gouvernement, un gouvernement dans lequel le chef de l'Etat doit tout faire, tout diriger, tout discuter : finances, armée, marine, intérieur. Les ministres ne sont plus que des commis ; et il faut que le président puisse participer à tous les débats, alors que les chambres ne seraient pas éclairées complètement sur les sujets à traiter, ces commis n'ayant pu suivre, comme leur chef, le mouvement des affaires de leur département.

C'est là le gouvernement le plus personnel qu'on puisse rêver ; il peut convenir à la haute personnalité de M. Thiers, mais il ne peut être admis comme une règle générale.

M. Thiers se trompe étrangement quand il avance qu'aux Etats-Unis on s'est pourvu plaint de ce que le pouvoir exécutif ne se présentait pas devant les chambres et se bornait à communiquer par message." Jamais nous n'avons entendu pareille plainte. Ce qui fait, au contraire, la force et le prestige du pouvoir exécutif aux Etats-Unis, c'est cette admirable division des pouvoirs que la sagesse des fondateurs de la république a introduite dans la Constitution.

Le pouvoir exécutif doit gouverner, le pouvoir législatif doit se borner à faire des lois et à contrôler le pouvoir exécutif par le vote du budget. Tant qu'on ne comprendra pas cela en France, on ne fondera aucun gouvernement républicain stable. Actuellement, on se traîne dans l'ornière de la vieille routine parlementaire, et, depuis deux ans, la France présente le triste spectacle de discussions irritantes et nuisibles entre les deux pouvoirs. Il n'est pas de pire gouvernement que le gouvernement d'une assemblée, si ce n'est peut-être le gouvernement de deux assemblées.

Nous nous étonnons, donc, que M. Thiers, au lieu de signaler cet écueil, ne cherche qu'à en pallier les dangers en demandant simplement que le pouvoir exécutif soit armé de privilèges qui, en lui permettant de prendre part aux luttes parlementaires, ne font que l'exposer plus directement aux coups de ses adversaires.

Il vaudrait mieux, selon nous, bien définir les attributions du pouvoir exécutif et celles du pouvoir législatif, et dégager le premier de cette sorte de mandat impératif qui l'oblige à perdre la plus précieuse partie de son temps et de son intelligence en le contraignant à venir, chaque jour, à la barre de l'Assemblée, répondre aux interpellations d'une opposition tracassière, que la vue des ministres et du président ne fait qu'exciter.

Comme le dit M. Thiers, on parle beaucoup des Etats-Unis, en France, mais on connaît fort peu leurs institutions et on les comprend encore moins. On est porté à imiter ce qu'elles contiennent de défectueux, et on se garde bien de leur emprunter ce qu'elles renferment de réellement bon. C'est le cas pour la séparation des pouvoirs. Rien n'amoindrit plus, selon nous, un chef d'Etat que de se trouver mêlé aux discussions d'une Assemblée, et M. Thiers doit savoir de quoi ses victoires lui ont coûté d'angoisses et d'humiliations, et, cependant, nous le voyons se cramponner avec une énergie désespérée à ce qu'il appelle un privilège et à ce qu'on regarderait ici comme une obligation peu digne et peu en rapport avec les hautes fonctions du chef de l'Etat. La république que rêve M. Thiers, ne sera guère qu'une monarchie constitutionnelle sans monarque et dans laquelle le président ne sera que le chef du cabinet, système qui ne peut produire qu'une confusion extraordinaire dans les relations du gouvernement avec le pouvoir législatif, comme l'a prouvé l'expérience des deux dernières années.

LE SUGAR BOLL ET LE COTTON BOLL.— Nous avons eu le plaisir de serrer la main à notre ami M. Gilmore, éditeur-propriétaire du *Sugar Boll*, de la Nouvelle-Ibérie, et du *Cotton Boll*, de Vermillionville, deux excellents journaux hebdomadaires qui traitent, comme leur titre l'indique, d'agriculture. M. Gilmore passera encore quelque temps dans notre ville, où il s'occupe de recueillir des annonces et des abonnements. Nous le recommandons au commerce en général.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le nouveau Bureau de Police, composé du lieutenant-gouverneur Penn, de l'administrateur Brewster et de MM. Younes, May et Isabelle s'est réuni en séance secrète, hier après-midi, à la salle des "Odd Fellows."

Le but de la réunion était de composer une nouvelle police métropolitaine et de nommer des officiers.

Un grand nombre des membres de la police actuelle se sont rendus à la salle des "Odd Fellows" pour présenter leurs candidatures.

Nous ne savons pas encore quel a été le choix du nouveau Bureau, mais nous avons lieu de croire que la police a été complètement réformée et que ce corps sera composé d'hommes honnêtes et courageux qui, loin d'endourager le vol, seront d'un grand secours pour notre population.

Les rumeurs les plus contradictoires ont circulé hier, au sujet de la réorganisation de la police métropolitaine.

Les législateurs de la rue Dryades ont pris l'éveil, et craignant qu'on vienne les disperser, ils ont fait doubler tous les postes et ont mis des sentinelles armées aux portes de l'ancienne maison d'Etat.

Le Mechanics Institute est donc devenu de rechef, une citadelle. On peut dire des braves compagnons d'Antoine comme du lièvre de la fable : Une ombre, un rien, tout leur fait peur !

Nous apprenons que l'ex-gouverneur Thomas O. Moore est en ce moment à la Nouvelle-Orléans, où il restera pendant quelques jours.

M. Moore paraît jouir d'une excellente santé et semble être aussi jeune et dispos qu'avant la guerre.

On nous dit qu'un courtier influent de la rue Carondelet a approché, qu'une nouvelle élection d'Etat avait été ordonnée avec Kellogg, comme gouverneur provisoire.

Cette rumeur ne saurait être fondée, par la raison toute simple que le comité judiciaire du Sénat n'a pas encore présenté son rapport relativement à l'imbroglio politique de la Louisiane, et que, conséquemment, le Congrès n'a pu se prononcer encore sur la question en litige.

En donnant hier, l'analyse du testament de Hugh McCloskey, nous avons omis de mentionner une clause importante du codicile qui y est attaché. Le testateur déclare que dans le cas où sa femme Alice McCloskey, se remarierait, la somme mensuelle de deux cents piastres qui lui est allouée serait diminuée et portée à cinquante piastres seulement.

Des misérables, dont on ignore malheureusement les noms, ont essayé, vendredi soir, de mettre le feu à la maison située au No. 454 rue Annonciation, appartenant à madame Hiffron et habitée par madame Jane.

Les incendiaires avaient aspergé d'huile de charbon le plancher de la cuisine.

Les locataires ont réussi à éteindre le feu sans avoir besoin de faire sonner l'alarme.

Les nominations suivantes ont été faites par le gouverneur McEnery, et confirmées par le Sénat.

Thomas J. Bird, brigadier-général, et David M. Callaham, colonel de la seconde division de la milice. Paroisse Ouest-Féliciana, Chs B. Colliers, juge de paroisse.

Le policier Jordan, du precinct de Carrollton, rapporte qu'un laitier demeurant dans le voisinage, a découvert, vers dix heures et demie, vendredi soir, dans un terrain vacant situé au coin de la rue Dixième et de la rue Léonidas, trois hommes dans l'acte d'assassiner une pauvre vache qui gisait sur le sol. La victime poussait des beuglements étouffés et implorait en vain la pitié des meurtriers. Le brave laitier, qui a une affection toute particulière pour les vaches, et pour cause, est accouru au secours de la malheureuse bête ; mais il est arrivé trop tard, le crime était déjà consommé, et les assassins s'enfuyaient en le menaçant de leurs couteaux rouges de sang.

Pèter Colfax, un parent éloigné du Vice-Président des Etats-Unis, a été arrêté hier matin, accusé d'avoir volé deux vaches et deux veaux.

Il paraît que Colfax aime les nombres pairs ; mais le propriétaire des animaux volés, qui y perd, n'a pas voulu consentir à pardonner à Peter.

Les membres de la Compagnie des pompes à incendie No. 10, sont sortis en procession, hier soir, dans le but de baptiser leur nouvelle pompe, qu'ils ont nommée " Christina Bulher, " en l'honneur de la fille de M. Bulher, un citoyen notable de la ville, qui a rendu de grands services aux pompiers.

En passant devant les bureaux de l'*Abeille*, la Compagnie s'est arrêtée un moment, pour nous donner une agréable sérénade.

Voici les noms des officiers : MM. Joe Josephron, président ; Fritz Eberhardt, foreman ; Frack Nicholson, premier assistant ; Fritz Steinfitz, second assistant.

Nous empruntons les lignes suivantes au *Propagateur catholique* :

SERVICE FUNÈBRE POUR LES VÉTÉRANS DE 1814-1815.—La société d'assistance mutuelle des Vétérans de 1814-1815, fera célébrer, à la Cathédrale, le lundi, 17 février, à 7 heures du matin, un service funèbre pour tous les vétérans défunts et pour les membres adjoints de la société, ainsi que pour les veuves décédées des uns et des autres.

Mgr l'Archevêque assistera à ce service et y prêchera.

Une quête sera faite pour la société, afin de l'aider dans l'accomplissement de ses œuvres charitables.

Les Vétérans invitent à assister à cette cérémonie leurs frères d'armes, les veuves, la Société d'Economie, qui leur a toujours témoigné tant de bienveillance, toutes les autres sociétés de bienfaisance, et en général tous ceux qui tiennent à honorer le courage, le patriotisme et le dévouement, et à conserver des souvenirs glorieux qui ne tendent que trop à s'effacer.

Les Pères Dominicains, venus à la Nlle-Orléans avec le célèbre Père Th. Borke, commenceront, aujourd'hui dimanche 9 du mois, à 7 heures du soir, une mission, laquelle durera une semaine, dans l'église de St. Vincent de Paul.

Tous les jours, à onze heures du matin, un sermon français sera prêché par le Père Reville, prédicateur de la Cathédrale.

*TEMPÉRATURE.* — 8 février 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 55 | 13 |
| 12 M. | 70 | 21 |
| 3 P. M. | 72 | 22 |
| 6 P. M. | 66 | 18 |

## Législature de la Louisiane.

*Séance du 8 Février 1873.*

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à midi, sous la présidence de l'Honorable D. B. Penn.

A l'appel nominal 18 sénateurs répondent à leurs noms. MM. Jenks et Swords arrivent et forment le quorum.

Le Sénat se rend à la Chambre des Représentants pour voter pour un sénateur.

L'élection terminée, les sénateurs reviennent à leur salle.

20 sénateurs répondent à l'appel nominal.

[Message du Gouverneur.

Sur motion de M. White, de Rapides, le Sénat entre en séance exécutive.

La séance levée, sur motion de M. White, de Ste-Marie, le Sénat s'ajourne à lundi, à midi.

CHAMBRE.

M. Elam, de DeSoto, présente un bill définissant et prescrivant les devoirs du maire de la Nouvelle-Orléans et des juges de paix ; relativement à l'éducation des enfants mineurs, dans l'Etat, sans tuteurs ou curateurs.

Le bill est lu et référé au comité judiciaire.

M. Bowers, d'Orléans, revient sur l'acte relatif à la corruption chez les officiers publics, présenté par M. McCaleb, et demande son adoption par section.

M. Estilette propose un amendement à la première section, supprimant la clause qui autorise toute personne à réclamer la compensation qu'elle aura donnée à un membre de l'Assemblée Générale, pour effectuer un contrat illégal, dans le cas où les conditions du contrat n'auront pas été remplies.

L'amendement est fortement combattu par plusieurs membres. Pendant la discussion, le Sénat se joint à la Chambre et le vote pour le sénateur au Congrès donne le résultat suivant : Wheelock, 20; Warmoth, 16 ; Humble, 13 ; Manning, 15 ; et More, 2. — Aucun des candidats n'ayant reçu un nombre suffisant de voix, le vote est déclaré nul et l'élection renvoyée.

Le Sénat se retire dans sa salle et la discussion au sujet de l'adoption du bill contre la corruption, est référée.

M. McConnell admet, avec M. Estilette, comme principe, que celui qui fait une proposition malhonnête est aussi coupable que celui qui l'accepte ; mais il approuve la clause en question, quoiqu'elle soit *contra bonos mores*, parce que, dit-il, la corruption sera plus facilement découverte.

Sur motion, l'amendement est déposé sur le bureau et la Chambre s'ajourne à lundi.

## Pseudo-Législature.

*Séance du 8 Février.*

SÉNAT.

Un message de la Chambre demande le concours du Sénat pour le bill incorporant l'Eglise de St-Martin.

Le même message rapporte le bill pour l'émancipation des esclaves à Cuba, avec des amendements.

Ce dernier est adopté finalement.

Un message du gouverneur annonce qu'il a signé le bill relatif au nombre des employés dans les bureaux de l'audition.

Par M. Brewster—Un bill pour examiner les affaires de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas.

La résolution jointe, demandant au Congrès d'aider à la construction du canal St. Philippe, passe.

Le bill relatif aux extortions officielles, passe également.

Le bill relatif à l'établissement d'une ligne postale entre la Nouvelle-Orléans, le Mexique et l'Amérique du Sud, passe.

Le bill pour incorporer le chemin de fer central en Louisiane, est référé au comité des chemins de fer—13 pour, 7 contre.

Le Sénat, par un vote unanime, refuse d'accepter la démission de M. Harris comme président du comité des chemins de fer.

Le bill incorporant la ville de Carrollton passe.

Le bill fixant les droits fiscaux des cours de district est référé.

Le Sénat s'ajourne à lundi.

CHAMBRE.

Le comité de l'éducation fait un rapport favorable sur le bill pour l'amélioration et extension des écoles dans les paroisses, villes et bourgs, la ville et la paroisse d'Orléans exceptées.

Par M. Peyton—Un bill créant la paroisse de Keachie. Référé au comité des affaires paroissiales.

Par M. Souer—Un bill allouant la somme de $200,000 pour payer le millage et le per diem des membres et convoir les dépenses de l'assemblée générale pour la session actuelle. Référé au comité des dépenses contingentes.

Le bill de secours pour le *Semi-Weekly Louisianian*, est référé.

Le bill admettant les citoyens américains qui ont étudié le droit en France, en Allemagne et en Angleterre, à exercer la profession d'avocat dans les diverses cours de la Louisiane, passe.

Le bill de la vente des vieilles ferrailles et meubles cassés, au bénéfice de la Paroisse de Lafourche, passe finalement.

Par M. Stuart. — Une résolution, concernant le payement des frais de la session extraordinaire de 1872, est adoptée.

Le bill créant la paroisse de Beataria passe.

Le bill relatif à la vente des terres publiques dans les paroisses de Calcasieu et de Cameron, est référé au comité des terres et levées.

La Chambre alors s'ajourne à lundi.

ASSESSMENT — Nos. 122, 123, 124 et 125. Voyez la colonne des notices spéciales.

Mort de Wm. Weiss, Conrad Kaiser, John Folder et Henry Hillebrand—payable au Bureau du MUTUAL AID AND BENEVOLENT LIFE INSURANCE ASSOCIATION OF LOUISIANA, No. 19, rue du Camp.

Montant payé depuis l'organisation en 1868, $304,250.

Dialogue entendu au marché français entre un laitier béarnais et un boucher gascon :

*Le laitier.*—Toi qui dois connaître l'anatomie du bétail, peux-tu me dire pourquoi je ne pouvais pas traire mes vaches pendant l'épizootie?

*Le boucher.*—Parbleu, parce qu'étant malades, tes vaches ne mangeaient pas, et que ne mangeant pas....

*Le laitier.*—Tu n'y es pas, c'est tout simplement parce qu'elles avaient l'*épi-mie*.

—On parlait d'un médecin bon vivant, aimable et ami de la bonne chère. Chacun faisait son éloge.

—Je ne lui reproche qu'une chose, dit quelqu'un, c'est d'abuser de la saignée.

—Dame! répond un confrère, puisqu'il est de l'école d'Epicure!

—Un homme excessivement étourdi se plaignait d'être enrhumé du cerveau.

—C'est pour faire croire qu'il en a un, fit observer un de ses amis.

—Les naïvetés de Calipo font quelquefois un peu loin, mais bah! quand il y a des parenthèses.

Donc, voici le pancarte, rédigée par quelque Calino bien-gagnard, que la *Vapeur Parisienne* a lue dans le village de Maisons Laffite :

MISE EN LOTERIE D'UNE CARRIOLE
(avec la permission de M. le maire)

*dont le derrière, repeint à neuf, peut s'ouvrir à volonté.*


## Demande.

ON demande, pour faire un travail agréable et rare et d'agrément pour, l'adresser, de 9 à 10 heures du matin et de 3 à 7 heures de soir, aux bureaux de la Compagnie de la "Wood Sewing Machine," No 207 de la rue du Canal. 9 février

## Demande.

ON demande un bon Brunisseur sur métaux, s'adresser à A. NOURY, galvanisateur, 110, rue de la Donnée. 9 février—1t

## On demande

150 PERSONNES, pour travailler sur les machines à coudre de Wheeler & Wilson et les nouvelles machines de Singer, s'adresser au No 170 de la rue du Canal, au premier. 9 fév—1t

(Communiqué.)

Mon attention a été attirée sur un communiqué, publié dans les journaux de la ville, sous la signature de Blackman & Co. et relatif aux pianos et aux pianis. Il contient tant d'erreurs et d'assertions qui ne sont point basées sur des faits, que je suis obligé de faire usage de vos colonnes pour les contredire.

Et d'abord je regrette d'être obligé d'apprendre à ces messieurs, que, depuis la retraite de Liszt, il y a quelque 15 ans, et la mort de Thalberg, l'honorable titre de "ROI DU PIANO" a été, par l'Europe entière conféré à Rubinstein et depuis, confirmé par Gottschalk.

Ni Liszt, ni Litolff, ni Thalberg, ni aucun des pianistes célèbres actuellement dit ou écrit qu'il préfère aucun des pianos Clarkering aux pianos Steinway, et il faut, ni Litolff, ni Thalberg ne se sont jamais servis de pianos Clickering à leurs concerts.

Cela est connu de tous ceux qui les ont entendus en Europe. Quand Thalberg jouait ce pays, il y a environ 17 ans, les grands pianos de Steinway n'étaient pas encore entrés en lice. Il jouait sur ceux de Clickering, il est vrai, mais pas par choix, puisqu'il se servit des pianos d'Erard dès que les pianos de Steinway purent se procurer, ici, à la Nouvelle-Orléans, par exemple.

Wehli ne a jamais été regardé comme un grand pianiste et Kontopski ne prétend point être un artiste de concerts, tout second compositeur qu'il soit. Ces messieurs doivent avoir quelque erreur, car le catalogue de M. Steinway a non porte un témoignage signé par lui dans lequel il exprime en termes emphatiques, que "les pianos de Steinway sont supérieurs à tous les autres."

Quant aux qualités des pianos de Steinway, il est inutile que je parle longuement de la réputation universelle qu'ils ont acquise. La plupart des facteurs de pianos américains et la grande majorité de ceux d'Europe, adoptent la célèbre manufacture de Parel, qui, dépuis ces années, s'inspire sur le système de construction de Steinway. Il est, de fait, les seuls dont les contrefacteurs s'occupent et qui méritent d'être imités. Je suis persuadé que, si MM. Blackman avaient entendu un des 4 ou 5 grands pianos de Steinway dont M. Rubinstein se sert, ils se dégageraient point leur composer les pianos de St. Louis. Malgré les défauts d'acoustique du théâtre de l'Opéra, le piano a fait l'admiration de tout le monde par la profondeur, la richesse et le velouté du ton, par la dureté extraordinaire du son, les qualités pures et sympathiques duquel se changent jamais sous le doigté le plus habile ou le plus puissant.

Il n'est pas de mon ressort de réfuter l'assertion calomnieuse de MM. Blackman, que M. Rubinstein a été acheté pour jouer sur les pianos de Steinway, et je ne défendrai pas non plus la mémoire libérale dont sont ci-annoncés.

Pour ce qui regarde la préférence avec la troupe, c'est d'un peu surveiller la distribution et le transport des pianos de ville en ville, que pour les accorder, quoique j'admette que les pianos ont souvent de l'être de temps en temps, comme tous les pianos, particulièrement quand ils traversent plusieurs climats.

W. A. HAAS
de la maison Steinway & Sons.

Marié samedi, le 8 février, M. le Dr. E. DUBUCLET, de la Louisiane, à Mlle. L. FRANC, d'Angoulême, France.

Décédée, le 8 février, à 7 heures 20 minutes du soir, JULIE DUTERVILLE, à l'âge de 15 mois et 22 jours, fille de P. Duterville et de Marie Bergeret. Les amis et les connaissances des familles Bergeret et Ferrand sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 9 février, à 4 heures de la demie du soir. Le convoi mortuaire partira de l'entrepôt des rues Français et Claiborne.

Société Culinaire Philanthropique de la Nouvelle-Orléans. — Décédé hier soir, à cet heure, le sociétaire CADET BUFFALAN, âgé de 23 ans, 10 mois, 5 jours, né à Ste-Marie de Caronne (France). L'enterrement aura lieu ce jourd'hui, 9 février, à 4 1/2 heures de l'après midi.

Tous les membres sont priés d'y assister.

La convocation de la dernière réunion du défunt, rue de la Hoyt, au No. 102.

Nouvelle-Orléans, le 9 février 1873.

Par ordre du Président, A. HAUSER,
L. KROTTAZ, Secrétaire.

Faillite, et marchandises à vendre à la moitié de leur valeur, depuis la retraite de Lista, il y a quelque 15 ans, et la mort de Thalberg, l'honorable titre de "ROI DU PIANO" a été, par l'Europe entière conféré à Rubinstein et depuis, confirmé par Gottschalk.

Ni Liszt, ni Litolff, ni Thalberg, ni aucun des pianistes célèbres actuellement dit ou écrit qu'il préfère aucun des pianos Clarkering aux pianos Steinway, et il faut, ni Litolff, ni Thalberg ne se sont jamais servis de pianos Clickering à leurs concerts.

Cela est connu de tous ceux qui les ont entendus en Europe. Quand Thalberg jouait ce pays, il y a environ 17 ans, les grands pianos de Steinway n'étaient pas encore entrés en lice. Il jouait sur ceux de Clickering, il est vrai, mais pas par choix, puisqu'il se servit des pianos d'Erard dès que les pianos de Steinway purent se procurer, ici, à la Nouvelle-Orléans, par exemple.

Wehli ne a jamais été regardé comme un grand pianiste et Kontopski ne prétend point être un artiste de concerts, tout second compositeur qu'il soit. Ces messieurs doivent avoir quelque erreur, car le catalogue de M. Steinway a non porte un témoignage signé par lui dans lequel il exprime en termes emphatiques, que "les pianos de Steinway sont supérieurs à tous les autres."

Quant aux qualités des pianos de Steinway, il est inutile que je parle longuement de la réputation universelle qu'ils ont acquise. La plupart des facteurs de pianos américains et la grande majorité de ceux d'Europe, adoptent la célèbre manufacture de Parel, qui s'inspire sur le système de construction de Steinway. Il sont, de fait, les seuls dont les contrefacteurs s'occupent et qui méritent d'être imités. Je suis persuadé que, si MM. Blackman avaient entendu un des 4 ou 5 grands pianos de Steinway dont M. Rubinstein se sert, ils se dégageraient point leur composer les pianos de St. Louis. Malgré les défauts d'acoustique du théâtre de l'Opéra, le piano a fait l'admiration de tout le monde par la profondeur, la richesse et le velouté du ton, par la dureté extraordinaire du son, les qualités pures et sympathiques duquel se changent jamais sous le doigté le plus habile ou le plus puissant.

Il n'est pas de mon ressort de réfuter l'assertion calomnieuse de MM. Blackman, que M. Rubinstein a été acheté pour jouer sur les pianos de Steinway, et je ne défendrai pas non plus la mémoire libérale dont sont ci-annoncés.

Pour ce qui regarde la préférence avec la troupe, c'est d'un peu surveiller la distribution et le transport des pianos de ville en ville, que pour les accorder, quoique j'admette que les pianos ont souvent de l'être de temps en temps, comme tous les pianos, particulièrement quand ils traversent plusieurs climats.

W. A. HAAS
de la maison Steinway & Sons.

Décédée, le 8 février, à 7 heures 20 minutes du soir, JULIE DUTERVILLE, à l'âge de 15 mois et 22 jours, fille de P. Duterville et de Marie Bergeret. Les amis et les connaissances des familles Bergeret et Ferrand sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 9 février, à 4 heures de la demie du soir. Le convoi mortuaire partira de l'entrepôt des rues Français et Claiborne.

Société Culinaire Philanthropique de la Nouvelle-Orléans. — Décédé hier soir, à cet heure, le sociétaire CADET BUFFALAN, âgé de 23 ans, 10 mois, 5 jours, né à Ste-Marie de Caronne (France). L'enterrement aura lieu ce jourd'hui, 9 février, à 4 1/2 heures de l'après midi.

Tous les membres sont priés d'y assister.

La convocation de la dernière réunion du défunt, rue de la Hoyt, au No. 102.

Nouvelle-Orléans, le 9 février 1873.

Par ordre du Président, A. HAUSER,
L. KROTTAZ, Secrétaire.

Bureau du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, No 19 de la rue du Camp. — Nlle-Orléans, le 26 février 1872. — Nous avons déjà aux membres de cette société, de la mort de Wm. Weiss, décédé, à la Nlle-Orléans, le 8 août 1872, de la mort de JOHN BAUER, décédé, le 4 de la Nlle-Orléans, le 23 août 1872, de la mort de JOHN FELDER, décédé, à la Nlle-Orléans, le 8 septembre 1872, de la mort de HENRY HILLEBRAND, décédé, à la Nlle-Orléans, le 8 septembre 1872. Il nous reste de ce premier, sans autre avis, aux bureaux de l'association, No 19 de la rue du Camp et dy payer 61 25 pour chacun, dès au 11 mars 1872, à quatre heures de l'après midi.

R. W. YOUNG,
Secrétaire.

Février 9

PAYEZ VOS LICENSES
OU
FAITES-LES PAYER

Pendant que vous le pouvez avantageusement en CERTIFICATS DE CITÉ.

— Adressez-vous chez —

Mr BRETTE,

14.... Rue St-Charles.... 14

De 7 heures du matin à 7 heures du soir.

TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres.... A. BROUSSEAU....17 Chartres

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER
En Gros et en Détail
DE TAPIS.

TOILE CIRÉE pour parquet, NATTES, STORES, RIDEAUX, MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES de Lits.

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament depuis longtemps connu, et accepté pour toutes les maladies de la poitrine. Il a été trois fois couronné par le jury international des Expositions de Paris, et qui a toujours produit les effets les plus bienfaisants dans les cas fréquents de toux, d'asthme, de bronchite, de laryngite, d'influenza, d'enfoncement de la poitrine, de crachement de sang, de rougeoiement, etc., etc., etc. Il est recommandé par la médecine en général, et est une ferme jouissance, qui est une grande économie pour la consommation.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

A vendre par—

Wheelock, Finlay & Co ; Ball & Lyons ; E. J. Barthet & Co ; Frederickson & Harte ; F. Montague & Co ; T. K. Foley ; H. Carriles ; J. Mattingly ; H. Myer ; Sutter Fourcade ; Aldiz & Gaudet ; Steenson ; Fleffelin ; Jurlewicz, et en général par tous les principaux pharmaciens.

E. P. DUCONGÉ, Propriétaire,
No 39, Rue de Chartres.

12 janv—1m—P P—v&c

Fourneau de cuisine, de Stewart

CE célèbre fourneau est, depuis trente ans, celui dont on se sert le plus pour cuire, rôtir et griller. On le trouve chez les ferblantiers, qui vend également des pièces extra pour les réparations.

E. S. HOGAN.
No 26 de la rue du Canal.

20 janv—1.1.1m.p—v&c—1an

Association des Enfants de Marie. — Pour le soin des ENFANTS TRAVAIL — L'Assemblée mensuelle de la société des Enfants de Marie aura lieu DIMANCHE prochain, le 9 du courant, à midi précis, au Pensionnat de l'Assomption. La plus grande ponctualité est requise.

Mme FÉLIX LABATT,
Présidente.

7 fév—2t

Association de Bienfaisance Mutuelle des Pelicans.

SÉANCE RÉGULIÈRE.—LUNDI, 10 courant, à 8 heures P. M., à leur salle, rue de la Hoyt, entre celles Tremé et Bourbon.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président, L. TISSOT,
DE EMILE DOUBRING, Secrétaire. 9 fév—2t

T. MOREAU,

127—Rue Royale, coin Toulouse—129.

VIENT de recevoir par le steamer Memphis un splendide assortiment de :

MASQUES.

DOMINOS et LOUPS satin, noirs et toutes couleurs.

Figures de Singes, Diables, Squelettes, Animaux, etc.

MASQUES 25 cts la dz.

Aussi un grand choix d'ARTICLES pour COSTUMES :

Mantilles noires, blanches et couleurs, Bas soie et Bas rayés.

Fraises, Gilets, Faillettes, Etoiles, or et argent fausses.

GANTS de peau Jouvin et système Jouvin.

Rubans de toutes largeurs, Cotelines noir et autres, Cheveux-Lames, Bas tous sens et Parapluies.

LINGERIES pour dames et enfants.

CHEMISES FRANÇAISES.

PARFUMERIE.

Cheveux et Articles pour Coiffeurs, &c., &c., &c. 9 fév—2t

AVIS. — Les membres de la Société des Marchands de Lait de la Nouvelle-Orléans sont priés d'assister à la réunion de la société qui aura lieu le LUNDI, 10 février, à 10 heures du soir, au local habituel, Unité des Améliorations, coin Toulouse et Bourbon, pour procéder à l'élection des officiers.

Par ordre du Président,
PIERRE CANTEROU,
Secrétaire.

9 fév—1t

Licences pour 1873.

IL sera grâ ce charge, à des conditions avantageuses pour ses clients, du règlement des taxes, ainsi que des licences de ville à prendre.

J. CHAPUS,
20, Carondelet.

9fév—2t.PP

Transfert d'Etablissement.

LE "NEW ORLEANS DENTAL DEPOT," fondé en 1858, a été transféré à la bâtisse située au coin des rues Chartres et Canal, au-dessus du magasin de Chapeaux de Daly.

9 fév—2t

Avis.

ON demande deux hommes charpentiers venant d'Allemagne, pour aller à la campagne. S'adresser au No 176 de la rue du Canal, au premier. 9 fév—1t

PAYEZ VOS LICENSES
OU
FAITES-LES PAYER

Pendant que vous le pouvez avantageusement en CERTIFICATS DE CITÉ.

— Adressez-vous chez —

Mr BRETTE,

14.... Rue St-Charles.... 14

De 7 heures du matin à 7 heures du soir.

TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres.... A. BROUSSEAU....17 Chartres

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER
En Gros et en Détail
DE TAPIS.

TOILE CIRÉE pour parquet, NATTES, STORES, RIDEAUX, MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES de Lits.

Grande Vente au Rabais
—DE—
MARCHANDISES SÈCHES
AVANT L'ARRIVÉE DU NOUVEAU STOCK,
—PAR—
THEODOR DANZIGER & SON,
No 203.....RUE DU CANAL.....203.
Entre les rues Bourgogne et Rampart.

NOUS vendons tout notre STOCK AU PRIX COUTANT ET AU-DESSOUS.

Comme l'énumération des AVANTAGES que nous faisons serait trop longue, nous invitons nos amis, nos clients et les acheteurs de marchandises sèches en général, à venir examiner nous-mêmes notre immense stock, spécialement nos BARÈGES et nos MOZAMBIQUES à 10